

Technique de soudage : INITIATION



PUBLIC

- Exploitants agricoles
- Salariés agricoles

PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Admission après positionnement téléphonique et réception bulletin d'inscription
- Accessible aux personnes en situation de handicap

DURÉE

14 heures

FINANCEMENT ET STATUT

- **Exploitants agricoles** : prise en charge intégrale par VIVEA
- **Salariés agricoles** : formation gratuite (prise en charge catalogue Ocapiat)
- **Financement personnel** : 25,00€ TTC de l'heure soit 350,00€ TTC



Objectifs de la formation

- Etre capable de réaliser des travaux de préparation et de découpe sur profilés
- Etre capable de réaliser une soudure à l'arc
- Etre capable de réaliser une soudure au semi-automatique

Contenu

- Préparation : Traçage, perçage, coupage (meuleuse et plasma)
- Comprendre le fonctionnement de l'arc électrique.
- Soudure à l'arc et au semi-auto : Réalisation de cordons, assemblage de 2 pièces à plat puis en vertical.
- Comprendre les défauts d'un cordon, vitesse d'exécution, gestion de la hauteur à l'électrode

Compétences visées

Acquisition de compétences techniques

Certification délivrée

Attestation de formation

